
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 26 AOUT 2023

N° 23-01010/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n°23-00910/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 07 août 2023 portant admission par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trois cents (300) élèves Médecins Spécialistes, session 2023**, sont modifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
77°	SAWADOGO HAMADO	245630	B10287051	31/12/88

Arrêté la présente liste à un (01) 1 admis.

Lire :

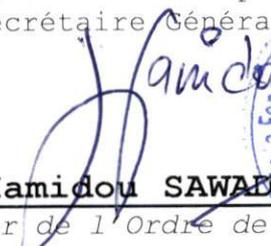
ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
152°	SAWADOGO HAMADO	245630	B18153094	31/12/82

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de 